

### Aide exceptionnelle de 100 euros dans la fonction publique : publication d'une fiche d'information de la DGCL relative aux modalités de versement de l'indemnité inflation dans la fonction publique territoriale



L'aide de 100 euros nets, à la charge de l'État, bénéficie notamment aux agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui perçoivent une rémunération n'excédant pas 2 000 euros nets mensuels.

La DGCL a publié une [fiche d'information relative aux modalités de versement de l'indemnité inflation dans la fonction publique territoriale](#) afin d'en faciliter le versement.

[Télécharger](#) Fiche-d'information-DGCL\_Versement-de-l'indemnite-inflation (1)

[WWW.SAFPT.ORG](http://WWW.SAFPT.ORG)

Libre-Autonomie-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information